

Livry-Gargan, le 04 mai 2020

Le proviseur

**Aux parents des élèves de 1ère**



**Lycée général et technologique  
André BOULLOUCHE**  
18 Bd Gutenberg  
93190 LIVRY-GARGAN

<http://www.lyceeboullouche.com>

☎ 01 56 46 90 00  
☎ 01 56 46 90 05

[ce.0931585T@ac-creteil.fr](mailto:ce.0931585T@ac-creteil.fr)

Madame, Monsieur,

Mardi 28 avril, Monsieur le Premier Ministre a indiqué que la reprise des cours **dans les lycées ne s'effectuerait pas avant le début du mois juin**. En attendant les prochaines annonces à ce sujet qui sont attendues fin mai, tout en poursuivant le travail à la maison, il nous faut organiser les opérations de fin d'année.

Le calendrier prévisionnel présenté peut être amené à évoluer en fonction du contexte lié à l'épidémie de Covid-19. Je vous invite donc à suivre toutes les informations qui sont régulièrement communiquées à ce sujet sur le site internet du lycée ou dans Pronote.

#### **A. Situation liée au coronavirus et baccalauréat**

Je vous rappelle qu'au regard de la fermeture des établissements scolaires, les **épreuves écrites de français du baccalauréat et la deuxième session des E3C ont été annulées. Vous trouverez toutes les informations utiles à ce sujet sur notre site internet.**

**En revanche, les épreuves orales de français sont pour le moment maintenues. Nous n'avons à ce jour pas d'informations précises sur le calendrier.** A priori, ces épreuves devaient se dérouler du 26 juin au 04 juillet 2020 dans l'établissement indiqué sur la convocation qui sera donnée à chaque élève. La mise en ligne des résultats des épreuves anticipées était prévue vendredi 10 juillet 2020 à 14h00. Toutes ces dates sont susceptibles d'être modifiées au regard de la situation.

*Il est à noter que, si cette épreuve est finalement bien maintenue, les descriptifs (liste de textes) que les élèves présenteront rendront compte des difficultés qu'ils auront pu rencontrer pour préparer l'épreuve. Les jurys prendront bien évidemment en compte la situation afin que les élèves ne soient pas pénalisés.*

#### **B. Calendrier des conseils de classe** ;

Les conseils de classe se dérouleront à partir de **début juin**.

*Le calendrier précis sera diffusé dès que possible.*

**Rappel** : les **deux spécialités** conservées en terminale ont été choisies au 2<sup>ème</sup> trimestre. Les élèves pourront choisir, s'ils le souhaitent, **un enseignement facultatif** (option) lors de l'inscription en terminale.

#### **C. Manuels scolaires**

Votre enfant a bénéficié en septembre 2019 du prêt de manuels scolaires. Nous organisons en fin d'année le retour de ces ouvrages. Un calendrier précis sera communiqué (notamment sur le site internet du lycée). Les livres doivent être rendus en bon état (aucune page manquante ou déchirée). Toute perte, ou dégradation rendant impossible la réutilisation du manuel, fera l'objet d'une facture de reversement à l'établissement. Les élèves doivent rendre également tous les documents et ouvrages empruntés au CDI.

#### **D. Inscription en Terminale**

Si votre enfant poursuit sa scolarité au lycée, **la réinscription n'est pas automatique.**

- **Fin mai, une page spéciale sur le site internet permettra aux élèves et aux familles de télécharger le dossier de réinscription** avec la liste des pièces à joindre.
- Le dossier devra être déposé ou envoyé **dûment complété** à l'établissement. :
  - **Au plus tard pour le 12 juin 2020.**
- Si l'inscription n'est pas effectuée dans les délais précisés ci-dessus, le bénéfice de la place sera perdu.

*Les élèves souhaitant ou devant quitter l'établissement en raison d'un déménagement ou d'un autre motif doivent en informer dès que possible le secrétariat des élèves ou le CPE.*

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de toute ma considération.

Jean-Christophe Drappier  
Proviseur